

GUIDE SUR LES BASES DE **l'Explication des Notations Sollicitées**

Et comment passer d'une notation non sollicitée à une notation sollicitée

TABLE DES MATIÈRES

- I. À PROPOS DE CE GUIDE
- II. RÉSULTAT ET LIVRABLES
- III. LA NOTATION STANDARD ETHICS : UN RÉSUMÉ DU PROCESSUS D'ATTRIBUTION
- IV. CINQ « MURAILLES DE CHINE » À RESPECTER
- V. PASSER D'UNE NOTATION NON SOLLICITÉE À UNE NOTATION SOLLICITÉE
- VI. LE PROCESSUS DE DIVULGATION DES NOTATIONS STANDARD ETHICS®
- VII. GÉRER LES POTENTIELS CONFLITS D'INTÉRÊTS

À PROPOS DE CE GUIDE

Ce document vise à expliquer clairement le fonctionnement des notations sollicitées.

Le présent guide :

1. Aide à expliquer les livrables et les documents que la société faisant l'objet d'une notation sollicitée recevra à l'issue de l'analyse.
2. Décrit la portée et l'utilité des livrables pour la société.
3. Aide à décrire la structure du processus mis au point par Standard Ethics afin d'attribuer une notation sollicitée.
4. Fournit une vision d'ensemble de la « Muraille de Chine » utilisée afin d'atténuer les conflits d'intérêt.
5. Décrit comment une société faisant l'objet d'une notation non sollicitée peut demander une notation sollicitée.

RÉSULTAT ET LIVRABLES

À l'issue du processus d'évaluation, le requérant faisant l'objet d'une notation sollicitée recevra :

- 1) Les **Directives** ;
- 2) La **Notation Standard Ethics** ;
- 3) Le **Rapport Final**.

Directives

Les directives sont réservées au seul usage interne et servent à :

1. Guider la collecte de données et les observations des analystes de Standard Ethics.
2. Partager les évaluations avec les clients et les aider à prendre conscience de leur potentiel (ou de leurs lacunes), offrant ainsi une **Analyse des lacunes**.

Les directives, une fois rédigées avec les observations et les notes des analystes de Standard Ethics, offriront au client un excellent support technique permettant :

- D'améliorer la gouvernance d'entreprise.
- De rendre la communication avec les parties prenantes plus efficace.
- De protéger les actifs de l'entreprise et en particulier sa réputation.

Pour de plus amples informations concernant les Directives, voir le **Guide du Modèle de Score**.

Notation Standard Ethics (Standard Ethics Rating - SER)

Le **SER** constitue le livrable du travail réalisé exprimé en neuf niveaux différents allant de EEE à F (pour plus de précision, voir le document « Définitions de la notation extra-financière »).

La **Notation Standard Ethics** est utile à la société pour :

- Attirer des investisseurs stratégiques à long terme.
- Faire partie des Indices Standard Ethics.
- Mesurer ses risques de réputation.
- Mesurer l'écart entre la société et les standards de l'OCDE ainsi que l'agenda international sur le développement durable et la gouvernance.

Rapport final

La notation est soutenue par un **rapport** détaillé, le livrable, contenant les détails expliquant l'évaluation finale.

Le client peut utiliser le **Rapport final** à différentes fins :

1. En tant qu'analyse du risque (surtout en matière de risques de réputation).
2. En tant qu'analyse des écarts internes, et des forces et faiblesses de la gouvernance d'entreprise.
3. Afin d'améliorer la communication externe avec les investisseurs et les parties prenantes.
4. Afin d'améliorer la communication interne avec les employés et les collaborateurs.
5. Afin d'améliorer l'approche et le rapport environnemental et social.

LA NOTATION STANDARD ETHICS : UN RÉSUMÉ DU PROCESSUS D'ATTRIBUTION

Le délai requis afin d'attribuer une notation est de 5 / 7 semaines et les différentes étapes sont :

- Identification des contacts et planification.
- Collecte des données et des informations (Analyses et discussions avec les employés : réunions de lancement et de clôture).
- Vérification finale des données et « analyse des écarts » initiale.
- Évaluation initiale des valeurs en fonction des normes et partage des données avec le Client.
- Évaluation et attribution.

Les services impliqués dans le processus d'attribution sont :

- Bureau de recherche
- Unité d'analyse
- Examineur
- Bureau des communications
- Agent de conformité
- Comité de notation

Le **Bureau de recherche** est le Responsable du processus :

1. Il sélectionne l'Unité d'analyse et, en fonction du Client, il fixe le calendrier.
2. Il informe le Conseil, l'Unité d'analyse, l'Agent de conformité, le Comité de notation et le Bureau des communications des décisions prises.

Le **Bureau des communications** :

3. Administre et maintient les documents du processus d'attribution.
4. Gère la publication des rapports et des notations.

Le **Comité de notation** :

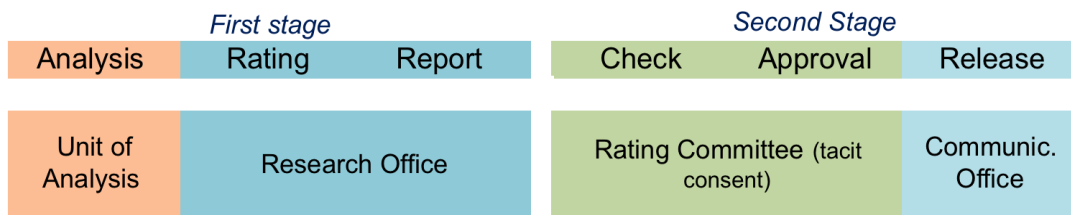
5. Examine le résultat de l'analyse et l'équité de la notation donnée par le Bureau de recherche.

L'Agent de conformité :

6. Vérifie le processus

L'ensemble du processus est soumis à l'évaluation de l'Agent de conformité et est couvert par **7 Procédures**.

Le Client peut rapporter à l'Agent de conformité toute violation alléguée du processus ou des règles d'attribution.



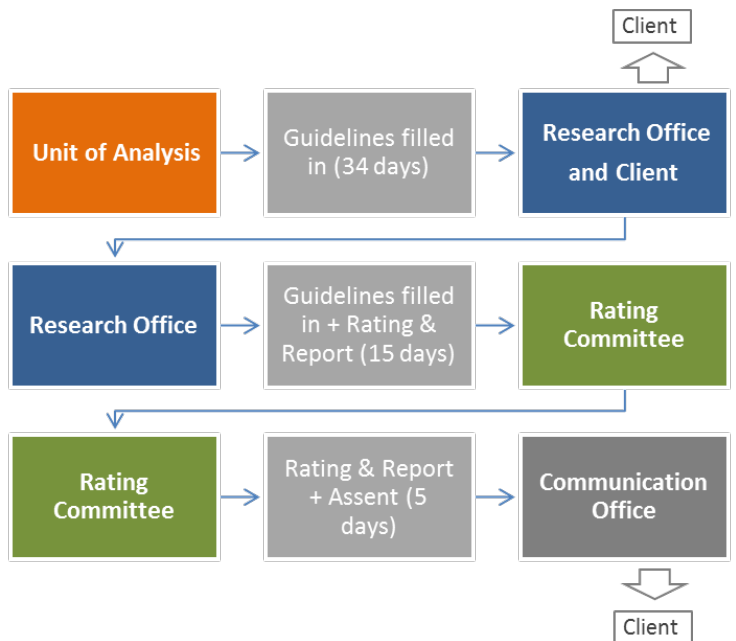
Points de contrôle 1 à 4 de l'Agent de conformité

Le Bureau de recherche sélectionne l'Unité d'analyse et fixe le calendrier. Il suit la **procédure d'attribution** et complète la liste de contrôle pour la tâche de l'Unité d'analyse.

L'Unité d'analyse est composée de deux analystes et d'un examinateur avec différentes tâches.

L'analyste débute la *Phase d'Analyse, de Notation et de Rapport* - en conformité avec la « Muraille de Chine » de SE.

À l'issue de l'analyse, les Directives SER remplies par l'analyste sont transmises au Bureau de recherche qui entame la *Phase de Vérification, d'Approbation et d'Attribution*.



Points de contrôle 5 à 6 de l'Agent de conformité



Solicited Sustainability Ratings

Le Comité de notation reçoit la notation et le rapport du Bureau de recherche. Il dispose d'une durée limitée pour soulever des objections ou envoyer des demandes de clarification. Pendant cette période, le Comité a la faculté d'interrompre le processus.

À l'issue de cette période, après approbation finale du Bureau de recherche et du Comité de notation, le Bureau des communications divulgue le rapport final et la notation au client.

CINQ « MURAILLES DE CHINE » À RESPECTER

Standard Ethics adopte un certain nombre de « Murailles de Chine » afin de :

- Atténuer les conflits d'intérêts potentiels.
- Protéger les données collectées auprès de la société faisant l'objet d'une notation.
- Protéger la confidentialité de la société.

Ces mesures comprennent, à titre d'exemple, une séparation claire des fonctions entre ceux qui négocient les conditions commerciales de la mission de notation et les analystes qui effectuent l'analyse et fournissent les avis.

L'ensemble des documents de travail et des informations collectées seront consignés et ne seront pas vendus à des tiers. Ils seront éliminés après une période prédéfinie à compter de la dernière attribution de la Notation.

La liste détaillée des procédures internes afin de respecter les cinq « Murailles de Chine » sera communiquée à la société faisant l'objet d'une notation sollicitée.

PASSER D'UNE NOTATION NON SOLLICITÉE À UNE NOTATION SOLLICITÉE

Les sociétés faisant l'objet d'une notation non sollicitée peuvent demander à tout moment à passer à une notation sollicitée.

- La notation Standard Ethics est annuelle et renouvelable.
- Le coût de la notation dépend de la nature et de la taille du Requérant.
- La notation Standard Ethics appartient au Requérant.
- Le Requérant peut choisir de publier ou non la notation.
- La publication du **SER** donne accès aux Indices Standard Ethics.
- Standard Ethics peut fournir différents types de rapports et différents matériels de support pour publier et communiquer la notation.
- Standard Ethics utilise un processus de notation piloté par ses analystes, de sorte que le travail à effectuer n'exige pas que les requérants remplissent des formulaires et des questionnaires ou qu'ils rédigent d'autres documents en plus des informations existantes. Les analystes Standard Ethics collecteront les données nécessaires.

Pour plus d'informations concernant Standard Ethics et sa méthodologie et pour obtenir un résumé général des avis reflétés par la notation, veuillez consulter le **Guide des Définitions de la Notation Extra-financière**.

LE PROCESSUS DE DIVULGATION DES NOTATIONS STANDARD ETHICS®

Standard Ethics ne publie pas les **Notations Standard Ethics Sollicitées** car celles-ci appartiennent au Requérant qui a seul faculté de décider de leur publication.

Standard Ethics publie **l'ensemble des Notations Standard Ethics** des sociétés cotées qui **font partie** de l'Indice Standard Ethics, qu'elles soient sollicitées ou non.

Standard Ethics applique des procédures standards lors de la publication des notations. La publication de nouvelles notations, de déclassements et de surclassements se fait par le biais de **communiqués de presse** et une fois les **bourses fermées**.

GÉRER LES CONFLITS D'INTÉRÊTS POTENTIELS

De même que pour les agences de notation, les critiques soulignent que les deux modèles peuvent porter à des conflits d'intérêt potentiels en ce que les entités payant pour la notation (investisseurs et sociétés) pourraient essayer d'influencer les notations.

Afin d'atténuer cela, Standard Ethics a pris un certain nombre de mesures afin de se protéger contre d'éventuels conflits d'intérêts lorsqu'ils sont payés par les requérants.

Ces mesures comprennent, à titre d'exemple, une séparation claire des fonctions entre ceux qui négocient les conditions commerciales de la mission de notation et les analystes qui effectuent l'analyse et fournissent les avis.

Parmi les autres mesures de sauvegarde se trouve le processus du **comité de notation** qui limite l'influence que toute personne pourrait avoir sur les avis des notations de Standard Ethics. Le rôle du comité est de revoir et évaluer les recommandations des analystes pour une nouvelle note ou un changement de la note ainsi que de fournir des perspectives supplémentaires et des contrôles et contrepoids concernant l'adhésion aux critères de notation. Les directeurs commerciaux de Standard Ethics, qui répondent directement aux demandes de notation du requérant et s'occupent des questions commerciales telles que la tarification, les négociations contractuelles et qui entretiennent un rapport avec le client, ne participent pas et ne votent pas lors des comités de notation.

Parmi les autres mesures de sauvegarde se trouve la nomination du **Chef de la conformité** ayant accès à l'ensemble des documents de la société qu'il / elle juge nécessaire afin de contrôler et de superviser la société et ayant faculté de rapporter les potentiels conflits d'intérêts de manière indépendante.

Enfin, le **Conseil d'Administration** (en conformité avec les directives internationales sur la diversité des nationalités, les compétences professionnelles et l'égalité des sexes) établit des politiques et des procédures clairement définies. Afin d'assurer un niveau d'indépendance maximal, le Conseil n'est pas impliqué dans le processus d'attribution de la notation mais il nomme le chef de la conformité et le comité de notation.



Sustainability in Governance & Policy

www.standardethics.eu
headquarters@standardethics.eu

Mentions légales importantes.

Tous droits réservés. La Notation Standard Ethics Rating est attribuée par Standard Ethics Ltd conformément à sa méthodologie établie sur la Responsabilité Sociale des Entreprises et la gouvernance d'entreprise, basée sur les principes établis par l'Union Européenne, l'OCDE et les Nations Unies. Pour toute information supplémentaire, veuillez visiter le site www.standardethics.eu.

Les notations **sollicitées** sont émises à la demande du client dans le cadre d'un rapport bilatéral direct et réglementé. Les notations **non sollicitées** sont émises exclusivement par le biais de communiqués de presse officiels et à des fins statistiques ou scientifiques. Actuellement, elles sont aussi utilisées pour mettre à jour les indices de Standard Ethics, ainsi que pour le classement des pays de l'OCDE (y compris le Brésil, la Chine, la Russie, l'Inde, l'Afrique du Sud, l'Égypte, la Roumanie, l'Argentine, la Bulgarie et le Vatican).

En attribuant des notations sollicitées ou non sollicitées ou en publiant des Indices, Standard Ethics Ltd ne fournit aucun service de conseil financier, légal, fiscal ou d'investissement. Les avis et les analyses de Standard Ethics Ltd ne sont pas, même indirectement, des invitations ou des sollicitations à acheter ou à vendre des titres ou à prendre des décisions relatives aux investissements. Standard Ethics Ltd ne sera en aucun cas responsable des dommages, des pertes ou de la réduction de la valeur de parts de la société suite à ou du fait de ses analyses, ses indices ou ses notations.

Standard Ethics Ltd sera déchargée de toute responsabilité résultant de l'utilisation par ses clients et / ou ses cessionnaires des informations et des données relatives à sa Notation Standard Ethics. En particulier, Standard Ethics Ltd ne répond en aucun cas des décisions et / ou des évaluations effectuées par les sociétés sur la base des données susmentionnées relatives au service de notation. La Notation Standard Ethics n'est fournie qu'à titre indicatif et les sociétés faisant l'objet d'une Notation seront entièrement responsables de toute décision prise sur la base des informations provenant de la notation.

Standard Ethics ne sera en aucun cas responsable envers des tiers pour tous dommages, coûts, dépenses, frais légaux ou pertes directs, indirects, accessoires, punitifs, compensatoires, exemplaires, spéciaux ou consécutifs (y compris, sans restriction, la part de revenus ou de profits et les coûts ou les pertes d'opportunité causés par la négligence) liés à l'utilisation de ses avis, ses analyses et ses notations.

La Notation Standard Ethics, sauf indications contraires, est valable pour une durée de douze mois à compter de la date d'attribution. Standard Ethics se réserve le droit de modifier, suspendre ou révoquer à tout moment et de manière irrévocable une notation précédemment attribuée.

La **SER** peut être renouvelée en demandant des visites annuelles aux analystes de Standard Ethics sans toutefois devoir recommencer l'ensemble de la procédure d'attribution. Sauf mise à jour, la validité **de la Notation** expire à la date d'expiration prévue et le Client perd alors le droit d'utiliser et de rendre la notation publique.

La décision finale concernant les changements, la suspension ou la révocation de la **Notation** sera communiquée au client par écrit et de manière confidentielle. On demandera également de garder à l'esprit les changements, la suspension ou la révocation dans les communications relatives de la société si la **SER** a été rendue publique. Si le client ne rapporte pas de manière adéquate les changements à la **SER** publiée, Standard Ethics se réserve le droit de faire connaître les changements, la suspension ou la révocation.